

Réunion Parents - Mairie

Lundi 14 novembre 2022 à 18h30 – Mairie de Carbon Blanc

Présents :

M. LABESSE - Maire de Carbon Blanc
Mme GAMONET - Responsable des services Éducation Jeunesse
M. LAMY - 4ème Adjoint à la Mairie service Petite Enfance, Enfance Action jeunesse Éducation
Mme BARBEAU LAFARGE Marina- Responsable du service des Temps éducatifs et de Loisirs
Mme GALAN Amina - Conseillère Municipale déléguée au PEL et au PGT.
M. EYRAUD Jérôme – Président GPI-UNAape Carbon Blanc
M. PEREIRA François – Président FCPE Carbon blanc
Mme DEPORTES Elsa – élue FCPE représentant la Maternelle Pasteur
Mme DUTOUR Séverine – élue GPI-UNAape représentant la Maternelle Pasteur
Mme TAVARES Davina - élue GPI-UNAape représentant l'élémentaire Barbou
M. PATRIAT Mathieu - élu GPI-UNAape représentant l'élémentaire Pasteur et le Collège.

Début de la réunion à 18h30 par un tour de table permettant la présentation de tous les participants.

- La mobilité aux abords des écoles

La mairie nous informe que suite à nos relances, ils ont contacté la Gendarmerie en début d'année et ont décidé, avec les services de Police Municipale de commencer par une sensibilisation pédagogique des usagers via la distribution de Flyers pour rappeler les parkings disponibles (avec Plan), les règles de circulation, et les pénalités encourues pour le non-respect du code de la route.

Une seconde étape sera le passage de la Police Municipale pour apposer des papillons informant les usagers de leurs manquements aux obligations du code de la route (stationnement).

La dernière étape consistera en une verbalisation de l'intégralité des infractions constatées (le parking sur le trottoir ou en dehors des zones prévues sera sanctionné tout comme le parking sur la zone du Bus scolaire, des accès pompiers ou des places PMR par exemple), sans possibilité d'indulgence sur cette campagne là.

La Mairie a rappelé qu'il existe pas mal de places aux abords des deux écoles (allée Calmette à moins de 5 minutes à pieds, place sur le complexe Lacoste, et le long du petit bois rue de Lucie sans stationner sur le trottoir).

La Mairie nous a précisé qu'il ne pouvait pas fermer la rue Jean Rostand en raison de la nécessité de laisser un accès au bus scolaire le plus proche des écoles et qu'un panneau sens interdit (à certains horaires) à partir de l'accès au parking serait plus néfaste que bénéfique, car il engorgerait le parking par l'obligation d'y passer pour faire demi-tour.

Des études avec le service voirie de Bordeaux Métropole sont en cours pour adapter la signalisation autour de l'école, comme par exemple le marquage par alternance (trottoir de gauche puis de droite) de places de parking rue de Lucie, obligeant de fait à réduire sa vitesse aux abords de cette rue.

- Grèves :

La Mairie nous précise qu'elle dispose de 21 agents dédiés aux temps périscolaires sur la commune. Pas de présentation des équipes actuelles par école.

Il explique les difficultés de gestion lors de grèves par le fait que son équipe est proportionnée pour un rythme normal, mais qu'elle ne peut pas absorber (via son nombre) les grévistes le jour J. Il rappelle qu'il ne peut pas « casser » la grève en redéployant d'autres agents destinés à d'autres tâches (équipements, services espaces verts, etc.). Il cite également le cas de Mérignac qui disposerait de 182 agents, qui permettrait même en mode dégradé de limiter l'impact des grèves.

Sur demande, la Mairie précise qu'il n'y a pas de textes réglementaires précisant le taux d'encadrement nécessaire lors de la pause méridienne (uniquement taux encadrement pour le temps périscolaire), et que

la Mairie doit s'adapter au mieux et reste responsable (directement de la responsabilité du Maire) du choix du nombre d'agents nécessaires si un problème arrive. Elle les répartit sur le poste cantine/atelier/cours. C'est pour cela qu'elle ne peut pas tenir tous ces postes en temps de grève (manque d'effectif). La Mairie précise également qu'elle ne peut pas anticiper le suivi du mouvement étant donné que les agents peuvent se déclarer gréviste le matin à 8h.

Nous les questionnons sur les revendications des grévistes.

La Mairie nous répond qu'il s'agit de revendications nationales essentiellement sur les salaires et le mal être au travail (reconnaissance du travail par exemple), pas de demandes spécifiques en lien avec la commune, et que les agents étant payés au statut (indice de la fonction territoriale), cela ne dépend pas de la Mairie mais de l'administration générale.

Il précise également que l'ouverture des services dépend également de l'engagement des agents sur ces mouvements sociaux (certains agents étant plus souvent grévistes que d'autres, certains sites sont plus souvent impactés) et que le service minimum n'existe que lorsque les personnels de l'éducation nationale sont grévistes, alors les agents Mairie peuvent effectuer le service minimum pour palier à leurs absences, mais que l'inverse n'existe pas (les maîtresses ne peuvent pas remplacer les agents mairie grévistes pour effectuer un service minimum de garde).

La question de faire répartir les agents non grévistes sur différents sites (afin d'éviter que ce soit toujours les mêmes écoles et donc les mêmes parents qui soient impactés) à chaque grève a été refusé par M. le Maire, qui : « ne se voit pas expliquer à certains parents qu'ils vont devoir subir la grève pour ne pas qu'une autre école ne le subisse à leur place ».

- La Restauration :

Le Maire nous rappelle que comme chaque année, une visite du temps de pause méridien (cantine, atelier, cours et échange avec le personnel) est prévue et nous serons prochainement informés des dates pour les différents sites. Le prestataire n'étant pas informé de cette visite, aux contraires des agents qui le seront.

Nous demandons si comme les retours de parents et d'enfants nous le font constater la qualité de la prestation est en baisse, la Mairie n'avoue qu'à demi-mot qu'aux vues de l'inflation des matières premières, et de l'absence (pour le moment) d'augmentation du prix du prestataire (négociations en cours), la qualité a pu baisser, mais reste persuadé que cela reste très correcte pour une restauration scolaire, même si il est constaté une inégalité de goût selon les plats proposés.

La Mairie nous indique également qu'ils restent dans l'attente des négociations afin de pouvoir étudier la mise en place d'une facturation au quotient. Le minimum restant à 3€ pour les quotients les plus faibles (pas de possibilité de repas à moindre coût ni gratuit comme d'autres municipalités le proposent).

Pas de délai de mise en place, mais si changement il y a il aura lieu par année scolaire (septembre 2023?).

Les parents d'élèves ont également précisé, à nouveau en complément du conseil d'école, et afin que le Maire prenne directement conscience du problème ayant été absent et excusé lors du conseil d'école, que des remontées ont été faites auprès des parents d'élèves sur l'attitude des agents (surtout une seule) cantines sur l'école élémentaire Pasteur. Cette personne utilisant la menace de privation de dessert pour faire pression sur les enfants lorsque « trop » de bruit est fait sur la pause méridienne. Les menaçant également de faire grève pour dixit : « embêter vos parents en faisant grève pour qu'ils doivent vous garder le midi ». Le Maire a exprimé avoir bien pris note des remarques que nous lui avons précisées comme nombreuses.

- Economie énergie :

La Mairie a rappelé qu'elle suivrait les consignes nationales en validant en conseil municipal le maintien à 19°C dans les classes et pièces utilisées (ALSH, cantine) et qu'il s'agit bien d'une température dans la pièce et non en sortie de chaudière. Elle précise que les « aires de jeux » fermées ne sont pas soumises à la même règle (Gymnase Lacoste) ou la température à maintenir est de 12°C sauf pour les vestiaires restant à 19°C.

Sur demande des parents d'élèves, la Mairie confirme bien que sur Barbou, la température sera bien de 19°C dans chaque classe, même si pour cela la chaudière doit fonctionner plus (même si le coût

énergétique sera par conséquent supérieur) étant donné que certaines classes sont plus froides que d'autres.

- Travaux du projets des 3 écoles :

Les travaux de rénovation énergétique entamés que le complexe Pasteur est en cours de finition sur les mercredis et samedis d'ici à la fin d'année pour la mise en place et le branchement de la ventilation/brassage de l'air, le chauffage étant déjà en état de fonctionnement.

Les dégradations du portail de l'école élémentaire causées par les entreprises étant intervenu sur le site ont pu être réparées. Le petit portail étant redevenu fonctionnel, le grand portail attendant uniquement la prise en charge des clés pour le devenir.

Prochaine étape du projet concerne l'école Prévert pour laquelle 3 architectes ont été choisis pour présenter un projet, et en début d'année 2023 (janv/fev) la commission dédiée (pas de possibilité de présence parents d'élèves pour cette commission) choisira le projet qui conviendra le mieux. À ce moment-là les parents d'élèves pourront être sollicités pour donner leur avis sur le projet en lui-même (pas sur le choix de l'architecte).

- Vie des écoles :

Suite à la demande des parents d'élèves, les agents n'ont pas remarqué de difficultés spécifiques aux abords des toilettes, ou des bagarres fréquentes pendant les temps Mairie. Un rappel des règles de fonctionnement à l'intérieur de l'école a été fait (ou est en train de l'être selon les écoles) en partenariat avec la direction de établissements (un agent et un instit passant dans chaque classe).

La question de l'âge pour récupérer les enfants à la sortie du périscolaire a été posée. La Mairie a décidé que ce serait 14ans minimum, alors que c'est 11 ans pour la sortie de l'école, considérant que si les enfants de 11ans pouvaient rentrer seul à 16h30 il n'en serait pas de même pour prendre ne charge des enfants plus jeunes. Sauf par dérogation si des contraintes spécifiques venaient à apparaître, Mme BARBEAU LAFARGE restant à l'écoute des besoins si nécessaire.

Les activités périscolaires sont affichées dans toutes les classes (élémentaires) avec un calendrier et les horaires dédiés, et présentées tous les jours en maternelle. Le Livret d'activité sera bientôt mis en ligne sur l'espace famille (en attente validation par M. LAMY).

Les responsables se félicitent des projets en cours (semaine de l'Arbre à Pasteur avec Mme GRENIER, Mini Fôret avec Barbou, intervention ludothèque, travail sur les dangers domestiques,...). Deux spectacles seront présentés, le 16/12 spectacle danse transcription Hip Hop//Capoeira (Pasteur) et le 13/12 (en instance de modification) pour la transcription Country (Barbou).

Une collecte de Don comme chaque année aura également lieu en décembre au profit de la Croix Rouge, les écoles seront sollicitées pour support de communication.

Concernant les difficultés rencontrées pour contacter le service périscolaire (un seul téléphone pour pointer la cantine et appeler au besoin), à la suite du retour des parents d'élèves, la Mairie s'est dotée d'un téléphone de plus par site et spécifiquement dédié aux appels (nouveau numéro transmis via les cahiers de liaisons).

Concernant la prise de photos lors des ateliers périscolaires, la Mairie rappelle que la fiche sanitaire remplie en début d'année par tous les parents permet de lister les enfants pouvant et ne pouvant pas être pris en photo. La liste est diffusée aux agents avant les ateliers et restent disponibles au besoin. Les agents privilégiant le plus souvent la prise de photos de dos, ou en ajoutant de smileys sur les visages des enfants concernés pour garantir leur anonymat.

- Kermesse Pasteur :

Suite aux difficultés rencontrées avec la direction de l'école maternelle Pasteur concernant la tenue d'une kermesse de fin d'année, les parents d'élèves ont sollicités la Mairie afin de connaître les possibilités qui s'offre à nous si une kermesse devait se tenir sans la participation de l'équipe éducative d'un établissement de la commune.

La Mairie a affirmé leur soutien aux événements proposés par les associations de parents d'élèves sur la commune et pourra accompagner tout événement. La Mairie pourra être directement sollicitée (M. le Maire directement ou son adjoint à l'éducation) afin de faire une demande de prêt de matériel (barrières, tables, chaises, etc.), pour rédiger une convention d'occupation des locaux scolaires en dehors des heures dédiées à l'équipe éducative, pour autorisation exceptionnelle de vente d'alcool, etc.

La Mairie a également proposé, dans le cadre de difficultés financière à assumer l'investissement pour préparer un tel événement, d'étudier l'idée de tickets en prévente, permettant un fond de départ.

- Sujet divers :

Suite au retour concernant la température des plats sur l'école Barbou, la Mairie nous a précisé qu'un chauffe-assiette va être proposé au budget de mars/avril 2023 (valeur estimé 2 000 €) afin de répondre à cette problématique. Le chauffe-assiette a été préféré à des chauffe-plats (type bougies) qui étaient plus dangereux pour les agents (brûlures) alors que le chauffe-assiette tiendra le repas au chaud sans brûler les personnes (agents et enfants) selon la Mairie. Il devrait être livré fin 2023.

Concernant la piste cyclable traversant la commune, les parents d'élèves ont demandé si le projet de prolongation jusqu'au collège était toujours d'actualité. La mairie a répondu que c'était à l'étude auprès des services de la voirie de Bordeaux Métropole. Deux axes sont étudiés, mais aucun n'engendrera de travaux sur la chaussée pour créer une voie dédiée. Seuls des marquages au sol sont à l'étude, soit en prenant la route « des pompiers », soit en traversant la zone résidentielle (via également des aménagements de route en sens unique sur ce trajet). La Mairie précise que la largeur de la route ne permet pas de créer une voie dédiée (les voitures et le passage des Bus dans les deux sens rendant complexes et insécuritaire cet aménagement. Une proposition d'aménagement sur le trottoir a été proposée mais le Maire se refuse, à ce stade, de faire un marquage ou à faire rouler les vélos sur le trottoir. Les marquages seraient prévus pour fin 2023.

Concernant le Bus de ville à destination du collège, les parents d'élèves ont fait remonter que la ligne de Bus, malgré la ligne supplémentaire, restait bondée. Le maire a pris acte de nos remarques, mais n'a fait aucun commentaire ni donné aucune précision sur d'éventuelles réunion ou prise de contact auprès de TBM.